



## A retenir

**OLIVIER** **Stades phénologiques** : Sur la majorité des secteurs, les olives ont atteint le stade BBCH 71 à savoir 10% de leur taille finale.

**Mouche de l'olive** : La période de réceptivité des olives est atteinte dans la majorité des secteurs. Les captures enregistrées sont élevées pour la saison.

**Cochenille noire** : Foyers importants observés sur certains secteurs.

## MÉTÉO

### • Prévisions (Source Météo France)

Département / Jour	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées-Orientales						

Sur la majorité des secteurs, la fin de semaine et le début de semaine prochaine seront ensoleillés avec de rares pluies annoncées sur l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

Les températures sont en augmentation et avoisineront les 30°C.

## OLIVIER

### • Stades phénologiques

Sur la grande majorité des secteurs, les olives ont atteint 10mm de longueur toutes variétés confondues (stade BBCH 71 : les olives ont atteint 10% de leur taille finale).

Certains secteurs plus tardifs présentent encore des olives légèrement inférieures à 10mm. Dans le tableau ci-après, les stades BBCH sont présentés par département :



Stades BBCH 71  
Photo FO

	PO (66)	Aude (11)	Hérault (34)		Gard (30)	
	Olivièrè	Lucques	Lucques	Picholine	Picholine	Aglandau
Stade BBCH	71	71	71	71	71	71



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
Chambres d'agriculture du  
Gard, de l'Hérault et du  
Roussillon, Chambre  
régionale d'Agriculture  
d'Occitanie, DRAAF  
Occitanie, France Olive,  
SUDEXPE



Action du plan Ecophyto  
pilotee par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de la  
recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité

## • Observations physiologiques.

Des phénomènes de millerandage ont été observés sur les variétés Lucques et Aglandau dans l'Aude, l'Hérault et le Gard. Ces phénomènes sont les résultats d'une fécondation imparfaite. Les fruits ainsi formés ne se développeront pas.

Des chutes prématurées des fruits ont été observées sur l'ensemble des secteurs toutes variétés confondues. On parle de chute physiologique, phénomène courant d'autorégulation de la charge par l'arbre qui a lieu après la nouaison et au début du grossissement des fruits.



Phénomène de millerandage observé sur la variété Aglandau – Photos FO

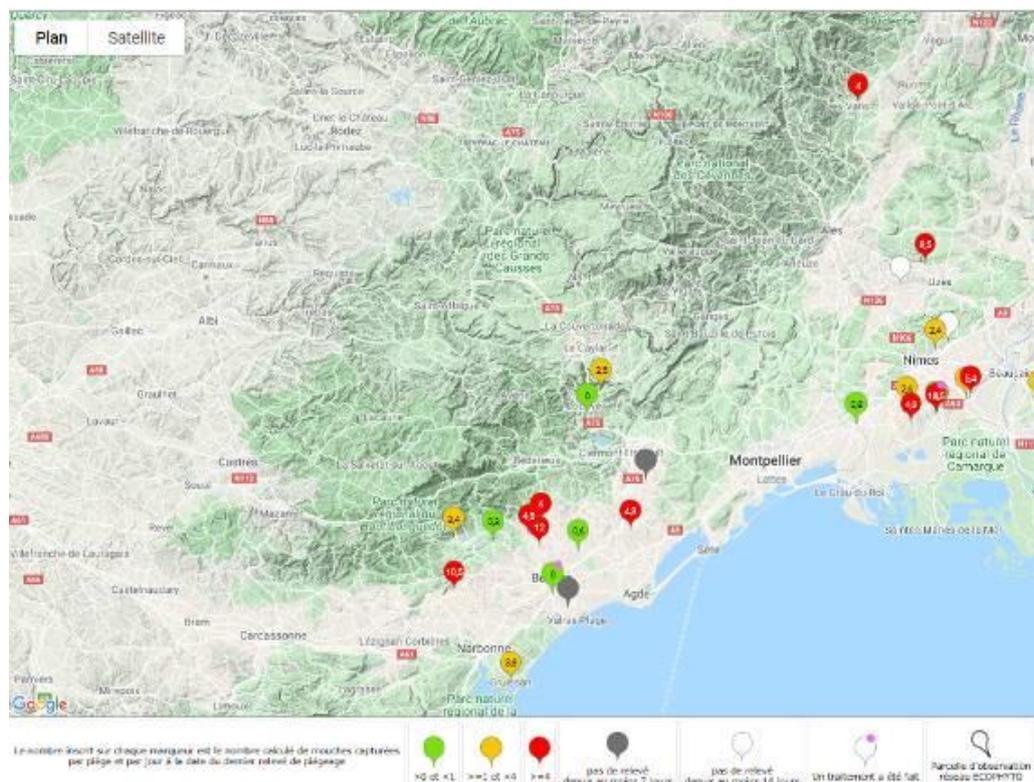


Chute physiologique observé sur les variétés Picholine et Aglandau – Photos FO

## • Mouche de l'olive

**Évolution de la population** : le réseau de piégeage saisonnier est en cours d'installation sur l'ensemble des secteurs. Sur les pièges déjà actifs, on observe une pression mouche élevée pour ce début de saison.

Captures de mouches par piège et par jour – Source France Olive



**Attractivité des olives** : Les olives ont atteint 10mm de longueur sur la grande majorité des secteurs. Les fruits sont réceptifs à la mouche de l'olive.

	PO (66)		Aude (11)	Hérault (34)		Gard (30)	
	Olivière	Redouneil	Lucques	Lucques	Picholine	Picholine	Aglandau
<b>Longueur des olives</b> (secteurs précoces)	>10mm	>10mm	>10mm	>10mm	>10mm	>10mm	>10mm

**Période de risque** : la période de sensibilité démarre à partir du moment où des mouches sont capturées et que les olives atteignent 10 mm de long.

**Évaluation du risque** : Les conditions climatiques sont favorables à l'activité de la mouche de l'olive et les fruits ont atteint la période de sensibilité.

Pour les olives inférieures à 10mm, l'observation des olives doit être régulière afin de déterminer leur stade de réceptivité.

Le risque est à évaluer selon l'évolution des captures au sein du verger et selon la taille des olives.

	Longueur olive > 10 mm	Longueur olive < 10 mm
Mouche(s) capturée(s)	<b>Risque élevé</b> 	<b>Vigilance renforcée</b> 
Aucune mouche capturée	<b>Vigilance renforcée</b> 	<b>Risque faible</b> 

**Mesures prophylactiques** : La mise en place d'outils de monitoring, tel que le piégeage sexuel, permet d'observer l'évolution de la population de mouche au sein de votre parcelle. Il est important de suivre l'évolution des vols afin d'évaluer la pression au sein des vergers.

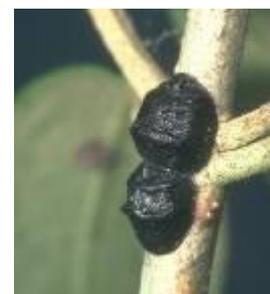
## • Cochenille noire

Des foyers importants ont été observés dans l'Aude.

**Évaluation du risque** : Le risque est à évaluer selon la présence ou l'absence de cochenille au sein de vos vergers.

**Mesures prophylactiques** : Il existe une régulation naturelle de la cochenille noire grâce à la présence potentielle, au sein de vos vergers, de différents insectes auxiliaires :

- Les hyménoptères parasitoïdes (notamment *Metaphycus sp* et *Coccophagus sp*) ;
- Les hyménoptères prédateurs oophages (notamment *Scutellista sp*) ;
- Les chrysopes (notamment *Chrysoperla sp*) ;
- Les syrphes ;
- Les coccinelles (notamment *Chilocorus bipustulatus* et *Exochomus quadripustulatus*) ;
- Les forficules ;
- Une noctuelle, *Eublemma scitula* ;
- Ainsi que certains prédateurs généralistes comme les araignées.



Cochenille noire de l'olivier observée sur rameau  
Photo FO



Première ligne, de gauche à droite, *Chilocorus bipustulatus* et *Exochomus quadripustulatus*  
 Deuxième ligne, de gauche à droite, forficule et *Eublemma scitula* - Photo FO



Première ligne, de gauche à droite, *Metaphycus* sp, *Coccophagus* sp, *Scutellista* sp - Photo FO  
 Deuxième ligne, de gauche à droite, *Chrysoperla* sp et Syrph - Photo : CTO

#### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour les filières des fruits à pépins et noyau** : par l'animateur filière de la chambre de l'Hérault et élaboré sur la base des observations réalisées par le CETA du Vidourle, les Chambres d'agriculture de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, Cofruid'Oc et SudExpé.

- **pour la filière Olive** : par l'animateur filière de France Olive et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'agriculture de l'Aude, CivamBio 66 et le GE des coopératives oléicoles 30 et 34.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.